



Moussa MARA

PROGRAMME D'ACTIONS CONCRÈTES POUR
LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

PACTES 2

RECONSTRUIRE UN MALIEN DE TYPE NOUVEAU :

LA SANTE, L'ÉDUCATION, LA FORMATION, L'EMPLOI,
LES JEUNES, LES FEMMES, LE SPORT

Dans ma déclaration de candidature, j'ai mis en avant la nécessité pour les Maliens de se rassembler et d'assurer une unité indispensable à la sortie de crise de notre pays. J'ai insisté sur les quatre principes directeurs qui encadreront mon action de Président de la République : renouveler et rajeunir le leadership, lutter profondément contre la corruption, décentraliser réellement le Mali et enfin améliorer les conditions des plus démunis d'entre nous.

L'équipe que je mettrai en place, composée d'hommes et de femmes de l'intérieur et de la diaspora, travaillera dans le respect de ces quatre principes, à tous les niveaux et en tout temps. Elle conduira notre projet de manière énergique et produira des résultats qui seront communiqués en temps réel aux Maliens.

Le projet se traduira par des Programmes d'Actions Concrètes pour la Transformation Economique et Sociale (PACTES) conclus entre les Maliens et nous. Nous allons mettre en oeuvre ces PACTES et contribuer ainsi à restaurer la confiance entre les Maliens et leur leadership, confiance indispensable à toute oeuvre collective et à tout progrès.

Le premier PACTES a été consacré aux questions de sécurité, de justice, de refondation de l'Etat à travers notamment la lutte contre la corruption et l'amélioration de la gouvernance.

Le second PACTES est relatif au développement humain et a pour ambition de baliser les chantiers de la construction d'un nouveau type de Malien. La santé de nos compatriotes y est abordée. L'éducation, la formation professionnelle et les propositions pour accroître les chances des jeunes vers un emploi décent sont au menu de ce PACTES. Les voies nous permettant de donner aux jeunes et aux femmes toute la place qui leur revient au sein de la collectivité sont également tracées dans ce PACTES. Enfin les questions de citoyenneté, de culture et de sport sont abordées dans ce chapitre de notre projet de société. Nous entendons créer les conditions pour que les Maliens soient au coeur de la construction d'un nouvel avenir pour notre pays. Nous leur offrirons les outils pour que chacun puisse jouer son rôle dans la conduite de ce chantier.

Trois autres PACTES seront présentés dans les semaines à venir et fourniront le cadre programmatique de notre mandat.

L'action gouvernementale sera inscrite dans le cadre des deux grandes phases du mandat : la première phase de deux ans pour redresser le pays en relevant les défis les plus urgents de l'heure tout en préparant les grandes réformes de fond dans plusieurs secteurs ; la seconde phase de trois ans sera orientée sur la sortie de crise, l'expansion et le renforcement des bases de la prospérité malienne. Pendant la seconde phase, on travaillera à inscrire le Mali dans la voie des cinq grandes transitions qui lui permettront de compter en Afrique aujourd'hui et dans le monde demain : transition démographique, transition énergétique, transition productive, transition numérique et transition démocratique

L'action des membres du Gouvernement, dans l'esprit du PACTES, sera traduit par des contrats de performance contenant des engagements précis et des résultats concrets à atteindre dans un temps défini. Ces contrats seront publiés et leur mise en oeuvre évaluée. La culture de la performance soutiendra l'ensemble de notre action et les Ministres devront produire des résultats au service des Maliens.

**Faites - nous confiance.
Avec nous, le Mali changera pour tous !**

1. La Santé

1.1 Nos objectifs

- Améliorer l'accès des Maliens notamment des zones rurales à la santé (Article 17 de la Constitution et troisième des dix - sept Objectifs de Développement Durable ODD)
- Renforcer le plateau technique des structures sanitaires
- Couvrir une partie des dépenses de santé par un système d'assurance maladie universelle

1.2 Quelques propositions

- Améliorer la Gouvernance du secteur, mieux associer la société civile, promouvoir la culture de la performance, généraliser les TIC, évaluer les structures sanitaires en incluant les avis des usagers et publier les résultats
 - Mettre en place et soutenir le dispositif des médecins de campagne, un modèle d'entrepreneuriat social et économique
 - Recruter et mettre à disposition des médecins dans chacun des 750 Centres de Santé Communautaires (CSCOM) du pays qui n'en ont pas, renouveler la Gouvernance de tous les hôpitaux nationaux, régionaux et des Centres de Santé de Référence (CSREF) en organisant des appels à candidature pour retenir des leaders méritants, vulgariser la prévention comme la priorité de la santé des populations en soutenant la promotion des comportements préventifs, améliorer l'accès aux médicaments sur l'ensemble du territoire, soutenir la promotion de la contraception et impliquer davantage les femmes dans la gestion des questions sanitaires, mettre l'accent sur le recrutement et l'affectation des médecins spécialistes
 - Faire de l'élaboration et de la mise en oeuvre d'un plan d'assainissement et d'hygiène une obligation dans toutes les structures hospitalières
 - Renforcer les plateaux techniques des hôpitaux de première, de seconde et de troisième références, poursuivre la construction d'hôpitaux conformément aux objectifs de la carte hospitalière et accélérer les processus actuels de constructions d'hôpitaux de district
 - Accroître la disponibilité des médicaments en Dénomination Commune Internationale (DCI) dans toutes les pharmacies de tous les CSCOM du pays, renforcer leur prescription, lutter plus activement contre les fraudes dans le secteur des médicaments, taxer davantage les produits cosmétiques éclaircissants, ouvrir le secteur des produits pharmaceutiques aux investissements venant des pays émergents
 - Généraliser l'assurance maladie à l'ensemble des couches socio professionnelles du pays notamment les commerçants détaillants, les artisans, les étudiants, les agriculteurs, les artistes, mieux gérer les fonds de l'assurance, lutter contre la fraude et assurer la transparence en la matière, accélérer les rythmes de remboursement et de prise en charge
 - Mettre en place un dispositif de rééquilibrage de la disponibilité du personnel sanitaire entre Bamako et l'intérieur du pays : observation stricte des textes et mesures incitatives.

2. L'Éducation – La Formation professionnelle

2.1 Nos objectifs

- Améliorer la Gouvernance du système éducatif
- Créer les conditions d'un partenariat apaisé autour de l'école
- Renforcer le système de formation professionnelle pour le mettre à la portée de tous les Maliens
- Mettre en place un programme sectoriel intégré du système éducatif qui privilégiera la qualité et placera les enseignants au coeur des priorités

2.2 Quelques mesures

- Réunir l'ensemble du système éducatif et de la recherche dans un seul département ministériel pour assurer la cohérence d'ensemble du dispositif et améliorer son homogénéité et son intégration au service de la qualité des formations et de son adaptation au contexte et aux enjeux du pays
 - Améliorer la gouvernance d'ensemble, promouvoir l'éthique, bannir les mauvaises pratiques, moraliser les décisions relatives aux élèves et étudiants (bourses, examens et orientations...)
 - Simplifier les règles administratives, réduire le nombre de services, rendre les procédures transparentes, généraliser l'utilisation des nouvelles technologies dans le système éducatif
 - Promouvoir la qualité de l'enseignement plutôt que l'accès, rationaliser l'utilisation des moyens du secteur, mettre l'enseignant au coeur de l'éducation, accroître le temps réel d'apprentissage des enfants, soutenir l'éducation des filles, instaurer la gratuité de l'école pour les filles jusqu'à 15 ans
 - Centrer l'enseignement de base sur la construction citoyenne, l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et des calculs élémentaires, réinstaurer l'examen de fin de premier cycle et les redoublements pour les enfants n'ayant pas le niveau
 - Mettre à profit le collège général pour améliorer la connaissance du pays et éveiller les enfants vers la connaissance de leur environnement
 - Organiser le lycée autour de la préparation de l'enseignement supérieur, améliorer l'enseignement des spécialités et l'acquisition de compétences
 - Créer un dispositif de formation technique depuis le collège, ensuite le lycée et enfin l'université et y orienter la majeure partie des élèves
 - Limiter les flux arrivant dans l'enseignement supérieur en soutenant fortement le technique et le professionnel au niveau du secondaire voire du primaire au second cycle, rebâtir l'enseignement supérieur en fonction des priorités du pays et y promouvoir l'excellence
 - Créer l'école des Mines à Kayes, mettre en oeuvre une stratégie de création de pôles universitaires scientifiques et technologiques en fonction des atouts de chaque région

- Confier à l'enseignement supérieur la conception et la conduite du dispositif pédagogique de l'ensemble du système pour favoriser la cohérence des enseignements entre le fondamental, le secondaire et le supérieur
- Améliorer la formation des enseignants, la gestion de leur carrière, leurs compétences, conditions de travail et rémunérations comme pilier du dispositif éducatif
- Inciter à la formalisation des partenariats quadripartites (Université, Secteur privé, Etat, PTF) par secteur d'activités pour une mise en corrélation entre la formation et le marché de l'emploi
- Doter les Universités de plans stratégiques de recherche inspirés des priorités nationales de développement économique et social, doubler le budget de la recherche dans les universités et inciter les universitaires à faire régulièrement des publications, à promouvoir un cadre autonome de réflexion et de veille scientifique, indépendant des pouvoirs publics ou privés pour aider à la prise de décision éclairée fondée sur l'évidence scientifique
- Élaborer et mettre en oeuvre une stratégie spécifique pour la diaspora universitaire afin d'exploiter convenablement le potentiel de celle-ci dans toute sa diversité à travers un ensemble d'outils permettant leur intégration et participation totale ou partielle - Renforcer le programme TOKTEN1
- Renforcer la culture de l'accueil et le développement des opportunités professionnelles envers les personnes ayant obtenu des compétences à l'étranger notamment les boursiers d'excellence
- Élaborer une charte d'éthique et de déontologie pour les professeurs et les étudiants mettre en place un comité de suivi de ladite charte dans chaque établissement
- Construire un secteur de la formation professionnelle autour des potentialités du pays, mettre les ressources humaines de qualité dans son management et y allouer des financements appropriés, impliquer les collectivités territoriales dans le système
- Créer un guichet unique d'information et d'orientation sur la formation professionnelle, renforcer le cadre partenarial entre l'Etat et les structures de formation, améliorer le monitoring des acteurs et le suivi des relations avec l'Etat
- Renforcer la labélisation des formations et des structures de formation afin d'accroître la standardisation de ce secteur et l'amélioration de la qualité des prestations
- Instaurer une seconde chance pour tous et ouvrir la possibilité pour chaque Malien de se reconvertir ou de se perfectionner une fois avec le soutien de l'Etat, notamment dans les secteurs porteurs pour le pays
- Améliorer la coordination des interventions des bailleurs de fonds et des Organisations nationales et internationales dans le secteur de la formation professionnelle
- Soutenir la création de centres de formation sous la houlette des groupements professionnels adaptés aux besoins des différentes professions.

3.L'Emploi – L'Insertion des jeunes

3.1 Nos objectifs

- Améliorer la gouvernance du secteur de l'emploi
- Construire un partenariat avec les collectivités et les organisations de jeunes autour des emplois aidés
- Accroître les moyens et les performances du système de soutien à l'emploi pour créer 50 000 emplois aidés chaque année et sur l'ensemble du pays

3.2 Quelques mesures

- Poursuivre, amplifier et améliorer toutes les initiatives précédentes d'aide à l'emploi
 - Évaluer et actualiser dans tous leurs aspects les structures en charge de l'emploi, (Agence pour la Promotion de l'Emploi Jeunes, Fonds Auto - Renouvelable pour l'Emploi, Agence Nationale pour l'Emploi...) pour éliminer les duplications et améliorer l'efficacité du dispositif
 - Accroître les moyens alloués au secteur de la promotion de l'emploi, notamment au bénéfice des jeunes, en affectant 10 milliards de FCFA supplémentaires par an sur ce segment
 - Placer les structures de promotion de l'emploi sous l'égide des partenaires et des bénéficiaires de ce secteur (jeunes, employeurs...), l'Etat appuiera techniquement, cela permettra d'améliorer la gouvernance et de l'orienter exclusivement vers les besoins des acteurs en dehors de toute politisation et de toute iniquité
 - Créer les cadres d'Information et d'Orientation sur l'Emploi dans toutes les universités et les écoles pour orienter les jeunes en fonction de leurs projets professionnels, leurs aptitudes et les opportunités du marché de l'emploi
 - Lancer par l'Etat et le secteur privé une compétition pour les projets innovants dans les secteurs porteurs de croissance, notamment l'agriculture et agro-industrie ; l'élevage ; la pêche ; l'économie verte ; les NTIC ; les énergies renouvelables ; l'industrie ; les mines ; le tourisme et l'artisanat ; la culture. L'objectif est d'accompagner ces projets pour qu'ils aboutissent
 - Faciliter la création d'entreprises dans les métiers liés à l'agriculture et ses dérivés à travers la mise en place d'un fonds de garantie agricole afin de faciliter l'accès aux financements pour les jeunes entrepreneurs et faciliter l'orientation dans le secteur
 - Revaloriser certains emplois considérés aujourd'hui comme des travaux au rabais (assainissement, artisanat, services aux personnes, intermédiations commerciales)
 - Soutenir les métiers urbains en partenariat avec les collectivités locales
 - Généraliser à l'ensemble du pays l'initiative de la commune 4 relative au soutien à l'insertion des jeunes non diplômés, le placement des jeunes en stage et le soutien aux initiatives originales des jeunes en matière d'entrepreneuriat
 - Adopter et vulgariser le Répertoire National des Emplois qui indique le type d'emploi et les niveaux nécessaires de compétences pour chaque emploi et dans chaque secteur.

4. La Jeunesse

4.1 Nos objectifs

- Renforcer les organisations de jeunes au service de la jeunesse
- Faire des jeunes les animateurs de la vie locale en partenariat avec les collectivités
- Informer et sensibiliser les jeunes pour renforcer leur patriotisme

4.2 Quelques mesures

- Recentrer l'Etat sur la définition des règles et les évaluations, les organisations de jeunesse seront mises en avant dans l'identification des enjeux (elles proposeront les idées et stratégies) et la conduite des actions au bénéfice des jeunes
 - Soutenir la bonne gouvernance des organisations de jeunes qui seront appuyées dans leur organisation et leur fonctionnement
 - Instaurer l'uniforme scolaire en partenariat avec les collectivités sur le modèle de la commune 4 avec la définition des modes de couture pour harmoniser la tenue des enfants à l'école, organiser des cours de soutien aux élèves candidats aux examens ;
 - Développer la citoyenneté, conscientiser et impliquer les jeunes dans la société par le soutien aux initiatives citoyennes, leur sensibilisation
 - Lutter contre les mauvaises pratiques, utiliser des bus multi tâches qui circuleront dans les villes et feront des haltes aux endroits où les jeunes se trouvent pour les recevoir et leur donner des conseils utiles sur le pays, les mairies, les possibilités qui leur sont offertes par l'Etat et les mairies, les informer sur leurs droits et devoirs
 - Organiser mensuellement des journées de salubrité de reboisement et de plantation d'arbres et trimestriellement la pratique sportive avec à chaque fois la participation des autorités
 - Lancer avec les collectivités l'opération « accès des jeunes aux services urbains » : une carte jeune obtenue en contrepartie du paiement de la Taxe de Développement Local (TDRL), permettant d'avoir accès aux transports avec 50% de réduction sur le tarif normal après négociation avec les transporteurs contre une baisse de leur vignette, possibilité d'accéder à d'autres services à des tarifs abordables (internet, soins dans les centres de santé, formation professionnelle, loisirs...)
 - Promouvoir les initiatives de vulgarisation des TIC : festivals, soutien aux starts up innovants dans les TIC, accroissement de la connectivité (connexion gratuite dans certains endroits), adoption par les services l'utilisation des TIC dans leur fonctionnement et leurs relations avec les usagers
 - Organiser un festival des musiques urbaines avec des concours de détection des talents et soutien au lancement de leur carrière
 - Réaliser un espace multifonctionnel de sport dans les cercles et les communes de Bamako avec des compétitions sportives à la clé, aménagement d'un second parc d'agrément
 - Mettre en place dans les collectivités des conseils municipaux de la jeunesse exclusivement composés de jeunes dont 50% de jeunes filles, avec lesquels les élus travailleront à prendre en compte les préoccupations de la jeunesse au plan local.

5. Les Femmes

5.1 Nos objectifs

- Améliorer le leadership féminin et l'implication des femmes dans le leadership du pays
- Améliorer l'éducation et la formation des femmes
- Accroître l'autonomisation des femmes

5.2 Quelques propositions

- Recentrer l'Etat sur la définition des règles et les évaluations, les organisations de femmes seront mises en avant dans l'identification des enjeux (elles proposeront les idées et stratégies) et la conduite des actions au bénéfice des femmes

- Soutenir la bonne gouvernance des organisations féminines qui seront appuyées dans leur organisation et dans leur fonctionnement

- Prioriser et soutenir la scolarisation des filles et la poursuite de cette scolarisation jusqu'à l'obtention d'une qualification, soutenir dans tous les ordres d'enseignement la priorité aux filles, sensibiliser les acteurs sociaux sur cette question cruciale pour le pays

- Appliquer dans toutes ses dispositions la Loi sur la promotion du genre dans les postes de responsabilités et les postes électifs, étendre l'application de cette loi à d'autres niveaux de responsabilité dans le pays (partis politiques, direction de la société civile...)

- Structurer les organisations féminines pour les rendre plus indépendantes, mieux organisées, plus légitimes, mieux gérées et plus transparentes, engager des coopérations formelles avec elles au niveau local, régional et national et les impliquer dans la conduite des initiatives en faveur des femmes

- Améliorer le dispositif de lutte contre les violences basées sur le genre : mettre en place des systèmes dans les collectivités locales pour l'écoute, le conseil et le soutien aux victimes, promouvoir la sensibilisation, accélérer les procédures judiciaires

- Engager, en partenariat avec les collectivités locales, des initiatives d'autonomisation des femmes rurales avec le financement d'au moins dix projets d'autonomisation des femmes dans chaque commune du pays avec une enveloppe globale de 10 milliards de FCFA chaque année

- Parachever les projets et programmes en cours vers la dotation des villages en plateformes multifonctionnelles au bénéfice des femmes

6. La Culture - La Citoyenneté

6.1. Nos objectifs

- Renforcer la culture et son apport économique
- Soutenir et protéger les acteurs culturels et leurs productions
- Améliorer la connaissance du Mali par les Maliens

6.2. Quelques propositions

- Mettre en place en partenariat avec les régions et les communes, un grand programme de promotion de la citoyenneté dans les familles, les écoles, les communautés...en impliquant les organisations de jeunes, pour le respect du bien et de l'espace public, le respect des règles à tous les niveaux
 - Généraliser la levée des couleurs, renforcer l'enseignement de l'histoire du Mali dans les écoles
 - Protéger et promouvoir les créateurs, bannir la piraterie, soutenir les artistes et artisans, professionnaliser le secteur et mettre en place les industries culturelles
 - Accroître les moyens du secteur de la culture, en doublant le budget de ce secteur
 - Élaborer une politique des cultes, définir le statut des leaders du culte, renforcer la collaboration entre l'Etat et les cultes à travers les collectivités locales
 - Promouvoir le tourisme à l'intérieur du pays, la mobilité des agents publics et des Maliens, la multiplication des jumelages entre les écoles, communes, cercles comportant des échanges, des visites, des rencontres inter culturelles pour que les Maliens se connaissent et valorisent les diversités du pays
 - Poursuivre les efforts d'organisation des manifestations culturelles, des festivals privés et autres initiatives de promotion de la culture en rapport avec le développement économique des régions
 - Construire et/ou réhabiliter une maison de la culture dans chaque capitale régionale regroupant un espace de théâtre, de cinéma, un espace de débats et une bibliothèque
 - Valoriser les grandes figures nationales dans tous les domaines de la société malienne au sein de l'école malienne, des médias publics et des acteurs culturels

7. Le Sport

7.1. Nos objectifs

- Renforcer la pratique sportive de masse dans le pays
- Professionnaliser le sport d'élite et renforcer sa gouvernance
- Protéger et promouvoir les sportifs d'élite

7.2. Quelques propositions

- Généraliser la pratique sportive avec des journées mensuelles de sport collectif et la participation des plus hautes autorités
 - Renforcer les infrastructures sportives, soutien aux élites sportifs en collaboration avec les régions et les communes
 - Identifier les sportifs prometteurs dès le bas âge à travers les collectivités et les services locaux et mettre en place un dispositif pour les aider, les encadrer, les former et les accompagner afin que le potentiel ne soit pas gâché
 - Sécuriser progressivement dans toutes les villes des équipements sportifs conformes au plan d'urbanisation des villes
 - Soutenir la mise en place de structures privées de formation sportive (académies) en collaboration avec les collectivités locales
 - Améliorer la gouvernance des organisations sportives, des fédérations, des équipes ; la réhabilitation et l'amélioration de la gestion des infrastructures sportives par l'intégration dans leur cadre de gestion des acteurs de la société civile, des pratiquants et des collectivités locales
 - Inciter au partenariat public - privé dans le cadre du sponsoring, la réalisation d'infrastructures, la gestion des organisations, la conduite de projets, la réalisation d'évènements....
 - Inciter le secteur privé à investir dans le domaine du sport à travers un système de défiscalisation, de garanties données pour obtenir des financements....
 - Engager le chantier de la professionnalisation de certains sports importants comme le football, le basket...en contractant avec les fédérations concernées des processus étalés sur 5 ans pour y arriver./.

